

OFFRE D'EMPLOI

Joignez-vous à la grande famille du Centre de services scolaire des Appalaches. Vous trouverez une équipe soudée, passionnée au sein d'une région pleine d'opportunités.



NATURE DU TRAVAIL

Direction de l'école du Perce-Neige (40%)

L'emploi de direction d'école primaire comporte la responsabilité de la gestion, au point de vue tant administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux responsabilités définies par le centre de services scolaire.

Direction adjointe de l'école St-Noël (60%)

L'emploi de direction adjointe d'école primaire consiste à assister et à conseiller la direction d'école, selon le mandat défini par cette dernière, dans la gestion pédagogique, éducative et administrative de l'école en vue de favoriser la réussite de tous les élèves, et ce, conformément à la Loi sur l'instruction publique et aux politiques du centre de services scolaire.

L'emploi comporte principalement l'exercice de l'ensemble ou d'une partie des responsabilités de direction en matière de gestion pédagogique et éducative, de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles.

PROFIL DES COMPÉTENCES RECHERCHÉES

- Capacité à mobiliser les équipes et à exercer un leadership positif dans un milieu en constante évolution;
- Capacité à soutenir, à accompagner et à stimuler une équipe en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR);
- Capacité à identifier les enjeux, guider et orienter les priorités de l'établissement;
- Capacité d'une vision à long terme selon le milieu et ses enjeux;
- Capacité à établir un mode de gestion centré sur les résultats.

DÉBUT DE L'EMPLOI

Août 2024

LIEUX DE TRAVAIL

École du Perce-Neige à Pontbriand (40%)

École St-Noël à Thetford Mines (60%)

QUALIFICATIONS MINIMALES REQUISES

- Baccalauréat en sciences de l'éducation ou le brevet.

Exceptionnellement, le centre de services scolaire pourrait inviter vers le comité de sélection, une candidate ou un candidat qui n'a pas accumulé six crédits en gestion.

RÉMUNÉRATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions de travail, y compris la rémunération, sont conformes au Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des centres de services scolaires.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le 12 juin 2024 à 16h, à l'adresse suivante: emplois@cssa.gouv.qc.ca

Les candidatures seront traitées selon les séquences prévues à la Politique de gestion du personnel cadre.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue pour le processus de sélection seront contactées.

Le Centre de services scolaire des Appalaches souscrit à un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles, minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

